



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-140129>

Département(s) de publication : **94, 75, 92, 14, 91**

Annonce n° **25-140129**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CNRS - IFSEM

Correspondant : M. AROQUIAME Alphonse, Acheteur

Adresse : 7 rue rue Guy Môquet, 94800 Villejuif

Coordonnées :

Téléphone : 0149583387

Courriel : alphonse.aroquiame@cnrs.fr

Adresse internet : <https://www.cnrs.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La réalisation de prestations de formation collective en anglais professionnel (Lot 1) et français langue étrangère (Lot 2) pour les besoins des agents CNRS des circonscriptions des délégations régionales d'Ile-de-France, et CAEN. Elle concerne la formation professionnelle des personnels techniques, administratifs, chercheurs et doctorants du Centre National de la Recherche Scientifique

Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 07/04/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/01/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

IFSEM_2025_24

Renseignements complémentaires : Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Précisions concernant les recours susceptibles d'être introduits à l'encontre de la procédure ou du marché, ainsi que sur les délais d'introduction de ces recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché, - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat. Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun, greffe.ta-melun@juradm.fr, 01 60 56 66 30

Section 12 - Adresses complémentaires

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1** - Immersion en anglais professionnel, pour permettre aux scientifiques de partager leurs idées à l'international et d'accéder à une multitude de ressources, mais aussi pour que les personnels support dans les unités CNRS puissent accueillir leurs collègues étrangers dans les meilleures conditions ;

Etendue ou quantité : Accord-cadre à bons de commande, d'une durée d'un an reconductible 3 fois 1 an, sans montant minimum et un montant maximum annuel de 18 0000 € HT

- **Lot(s) 2** - Immersion en Français Langue Étrangère, pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle des nouveaux arrivants non-francophones, leur permettant ainsi de mieux comprendre leur environnement de travail et de communiquer efficacement avec leurs collègues, mais aussi de gagner en autonomie dans leur vie quotidienne.

Etendue ou quantité : Accord-cadre à bons de commande, d'une durée d'un an reconductible 3 fois 1 an, sans montant minimum et un montant maximum annuel de 10 000 €HT

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/12/2025